



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DECONSTRUCTION DE DEUX
PAVILLONS ET REMBLAIEMENT POUR LA
CREATION DE JARDINS DE PROXIMITE - LOT 1
DECONSTRUCTION DU PAVILLON SITUE 100
BIS RUE DE FONTENAY PASSE AVEC LA
SOCIETE SOCIETEP**

**DÉCISION N° DM-23-242
EN DATE DU 08 JUIN 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le Moniteur et les marchés Online, le 24 mars 2023 relatif à la déconstruction de deux pavillons et remblaiement pour la création de jardins de proximité ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société SOCIETEP, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SOCIETEP, sise 8, Avenue des Orangers, Parc d'activité des petits carreaux 94 385 Bonneuil Sur Marne représentée par Monsieur Olivier COUTANT, le marché de déconstruction de deux pavillons et remblaiement pour la création de jardins de proximité - lot 1 déconstruction du pavillon situé 100 bis rue de Fontenay.

Le marché est conclu pour une durée de huit semaines (préparation de chantier comprise) à compter de la notification du marché.

Le marché est conclu pour un montant de 63 483 euros hors taxe (76 179,60 TTC). La PSE est retenue par le pouvoir adjudicateur.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230608-Imc1H10945H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/06/2023
Date de Publication : 08/06/2023